## Comité Départemental de Tennis de Table

## Compte-rendu de la réunion du bureau du lundi 8 juin 2015

Le Comité directeur du Comité Départemental de Tennis de Table s'est réuni le lundi 8 juin 2015 en présence de Mrs BARASCUD Bernard, président du Comité Départemental, GAZAGNES Gérard, MAS Didier, COLLARD Alain, GAUDEL Laurent, DOULS Gilbert, GINESTET, Alain, Mmes VALAT Régine et TEYSSIE Alexandra, agent de développement.

- Approbation du compte-rendu de la précédente réunion du 4 mai 2015.
- Le Président regrette que le Comité Départemental n'ait pas pu davantage soutenir le dossier CNDS 2015 auprès de la Ligue Midi Pyrénées faute d'avoir été consulté sur sa disponibilité pour la seule date proposée et/ou utiliser les moyens de communication en groupe dispensés par divers opérateurs.
- Mme TEYSSIE Alexandra rend compte de ses interventions dans les groupes scolaires et se félicite de l'adhésion des enfants à une approche ludique du ping-pong. Il reste donc à espérer des adhésions de jeunes joueurs pour les clubs partenaires ou situés à proximité des écoles concernées. Le total des interventions durant la saison 2014/2015 a concerné 417 enfants dans 11 écoles.
- M. BARASCUD Bernard rappelle que les clubs doivent donner suite à la demande de fiches d'activité des arbitres.
- Le Comité Départemental a acheté ce matériel (six tables de marque et six marqueurs). Le transport pourrait se coupler avec le déplacement à Montauban le samedi 29 août pour l'assemblée générale de la ligue régionale.
  - Il a été acheté un kakemono (45€) pour la promotion du ping-pong féminin.
- Le stage proposé au CREPS de Toulouse courant août 2015 affiche complet avec des inscriptions limitées à 24 pour s'adapter à une salle plus petite qu'initialement prévu. Neuf joueurs aveyronnais (dont Mme TEYSSIE Alexandra) se sont inscrits via le Comité de l'Aveyron et sept ont été inscrits par des clubs qui ont avancé les frais d'inscriptions. Rappel : participation de 80€ du CD.
- M. BARASCUD Bernard fait le point sur les représentations du CD aux Assemblées générales des clubs, tout du moins pour les clubs qui adressent une invitation.
- M. BARASCUD Bernard rappelle la programmation de l'opération « Santé vous sport » pour la semaine du 12 au 19 septembre 2015 initiée par le ministère du sport et le mouvement sportif. Le 12 septembre de 9 h à 17 h, des éducateurs d'Onet et Mme TEYSSIE Alexandra, agent de développement, seront présents sur le site du partenaire Décathlon et Vital-Sport pour promouvoir notre discipline. Les clubs pourront transmettre des flyers afin de le distribuer à cette occasion.
- Le Comité Handisport organise une journée « Sports Raquettes Handicap » le 19 septembre. Le CD participera afin de faire vivre la convention passée avec handisport. Une réunion de préparation devra être programmée.

- Le point sur les effectifs départementaux : l'effectif total s'établit à 412 licenciés (485 la saison précédente) dont 132 promos (200 la saison précédente). L'érosion des effectifs est donc bien avéré et invite à une analyse sur les causes.
- Le bilan est fait sur les interventions dans le milieu carcéral. La direction de la prison de Druelle a demandé un report.
- M. BARASCUD évoque l'assemblée générale le samedi 5 septembre à 16 h à Bozouls suivi d'un repas (un repas par club pris en charge par le Comité Départemental). Il rappelle que la modification des statuts devra être validée lors de cette AG.
- M. BARASCUD Bernard rend compte d'une lettre de la Fédération explicitant les raisons du rejet de la candidature du CD pour l'organisation d'une manche du championnat National en novembre 2015 à l'amphithéâtre de Rodez. Tous les arguments évoqués ne s'avèrent pas véritablement fondés.
- Pour la prochaine saison sportive la délivrance des licences sera dématérialisée. Elles parviendront directement aux licenciés par courriel avec copie aux correspondants des clubs. Des informations ont été publiées sur le nouveau site Internet fédéral (www.fftt.fr). Téléphones portables ou tablettes pourront attester de la détention d'une licence. Les attestations médicales d'aptitude à la pratique du tennis de table seront désormais valides pour les catégories de Benjamins à Seniors mais ne seront valides qu'un an pour les Poussins, Vétérans et Super Vétérans.
- M. BARASCUD Bernard évoque les sujets à aborder lors de l'AG de la FFTT : mixité, fusion des ligues, mutualisation entre clubs voisins, valorisation et reconnaissance des dirigeants, labels clubs, zonage géographique de la future ligue régionale.
- M. BARASCUD Bernard invite le bureau à se prononcer sur l'option de maintenir ou non la réservation de l'amphithéâtre les 28 et 29 novembre 2015 pour l'organisation d'une journée centralisée des championnats régionaux par équipes le samedi et d'une manche du challenge du Conseil Départemental, le dimanche après-midi. Accord est donné même si des réserves sont émises concernant le déficit financier que risque d'induire ce qui devra être néanmoins considéré comme une fête et une promotion pour le tennis de table. Les clubs ont massivement approuvé l'opportunité d'une prestation en ce lieu emblématique. Des réunions devront être programmées pour l'organisation de ces journées promotionnelles.
- Le bureau est informé de la nette baisse de fréquentation du challenge du Conseil Départemental (162 collégiens et 54 écoliers) et prend en compte les remarques émises concernant les dates de programmation. Le choix des dates possibles pour la saison prochaine seront proposées en temps opportun. Les récompenses attribuées pourraient également être revues tout en restant en accord avec le desiderata du Conseil Départemental.
- M. Gaudel Laurent suggère une modification du critérium organisé jusqu'à présent en quatre manches. Il propose que la dernière manche soit remplacée par un véritable championnat départemental individuel ouvert à tous. L'accès serait payant pour ceux qui n'ont pas participé à deux tours au moins du critérium.

- Le bureau est invité à se prononcer sur une adaptation des règlements visant à pénaliser les joueurs qualifiés par un titre de champion départemental refusant d'aller en compétition régionale. A suivre...
- M. GINESTET Alain propose que la règle du « brûlage » soit modulée pour le plus bas niveau des compétitions afin de favoriser l'engagement d'un maximum d'équipes et d'éviter autant qu'il est possible des recours aux forfaits.

Fin de réunion à 21 h 15.

**DOULS Gilbert** 

**BARASCUD** Bernard

Secrétaire général

Président du Comité Départemental